



# Concertation nationale sur l'énergie et le climat



Commune de  
POILLY-SUR-THOLON

## Présentation de Poilly-Sur-Tholon

Notre commune se situe dans l'Aillantais en Bourgogne. Elle est constituée de 7 hameaux sur une surface de 1989 ha avec un fort tissu d'artisans et de commerçants.

### Contact :

Mairie de Poilly sur Tholon

1                      rue                      Saint

**Notre cadre de vie est actuellement menacé par un projet de construction d'un parc éolien. Le conseil municipal y était opposé mais nous avons voulu connaître l'avis de notre population et avons organisé une enquête où 94,5 % se sont exprimés contre ce projet.**

## EN BREF

Proche d'Auxerre, la commune actuelle faisait partie du territoire de Saint Germain et notre église construite du 13<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> siècle lui est consacrée. Elle est classée avec un portail renaissance surmonté d'une frise vraiment exceptionnelle qui retrace la vie du saint.

Elle a une forte dominante agricole sur des sols argilo-calcaires fertiles où se plaisent les grandes cultures : blé, orge, colza, tournesol, maïs, betteraves

## LES ATTENTES POUR LA COMMUNE ET SES POTENTIELS

L'énergie est un bien de première nécessité et il est du devoir du pays de parvenir à son indépendance énergétique. Elle doit être disponible à chaque instant, à prix compétitif. Elle est vitale pour notre développement, le maintien du tissu économique (artisans, agriculteurs, autres), pour nos territoires ruraux éloignés des pôles d'activité et des services.

Il y a plus de 60 ans, la France a fait le choix d'un mode de production massif, stable, dé-carboné et à prix compétitif, le nucléaire. Elle doit retrouver son savoir faire après que les gouvernements successifs sous la pression des écologistes, ont diminué les recherches, entraînant une fuite partielle des cerveaux.

En 2023, le nucléaire représentait 320TWh, l'hydroélectricité 54 GWh, l'éolien 23,8 GWh dont 1,5 GWh en mer et le photovoltaïque 21,6 TWh. Les panneaux produisent surtout en journée créant une abondance de production qu'il faut exporter à perte.

L'Allemagne qui a arrêté son parc nucléaire, produit plus de la moitié de son électricité annuelle par les énergies renouvelables mais en hiver avec des jours courts où les panneaux ne produisent pas beaucoup et sans vent comme le 9 janvier 2024 à 7h00, nos voisins dégageaient 602 g de CO<sup>2</sup> par kWh contre 76 g pour la France à cause des centrales thermiques.

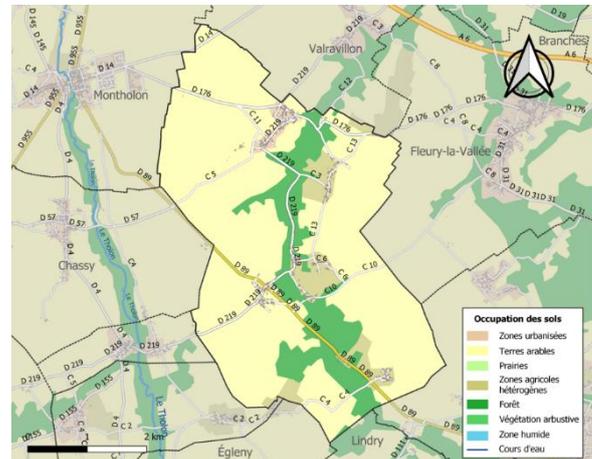
Doit-on suivre cet exemple en doublant l'éolien terrestre, en multipliant par 20 l'éolien en mer, en multipliant par 5 le photovoltaïque ? Ces objectifs sont démesurés alors que la France est le seul pays européen à exporter 20 % de sa production à perte. Nous sommes, malgré tout, pour le développement du photovoltaïque mais sur hangars, sur ombrières dans les parkings qui représenteront des gisements locaux au plus près des consommateurs et laissant un revenu aux acteurs locaux. Nous sommes également favorables au développement du bois énergie, de la géothermie, de la production de « gaz vert » par la méthanisation et opposés aux éoliennes qui détruisent nos paysages pour 25 à 30 ans qui ne créent pas d'emplois locaux, peuvent créer des troubles de voisinage et baisser le prix du foncier.



*1 Poilly sur Tholon*

# LA PPE POUR NOTRE TERRITOIRE

L'énergie électrique est la plus importante source à notre disposition mais doit on laisser détruire nos paysages par l'implantation de nouvelles éoliennes quand le sud de l'Yonne est à saturation, en particulier la Communauté de Communes du Serein avec 63 éoliennes installées et 30 en projet, 120 ha de panneaux photovoltaïques installés et 2 500 autres en projet.



2 Commune de Poilly sur Tholon

Doit-on tolérer l'installation de nouveaux panneaux sur des terres agricoles fertiles comme nous avons pu le voir en Allemagne où les terres fertiles du Schleswig-Holstein capables de produire plus de 100 Qx de blé il y a 30 ans sont couvertes de panneaux photovoltaïques au mépris de la production alimentaire ?

Quelle folie (ou cupidité) pousse les promoteurs et les collectivités locales à couvrir les étangs ? Dans notre communauté de commune avec une commune qui la jouxte, nous avons déjà 11 éoliennes et 15 autres sont déjà prévues et une vingtaine en projet. Les industriels, plus que le réchauffement climatique, visent les 500 milliards d'Euros d'aides pour les 30 prochaines années.

## Conclusion

Il faut redynamiser notre parc nucléaire en prolongeant la vie des centrales existantes au-delà des 60 ans, jusqu'à 70 ans, en construisant une vingtaine d'EPR supplémentaires et une douzaine de réacteurs modulaires d'ici 2050.

Il faut intensifier la recherche pour les centrales de 4<sup>e</sup> génération qui apporteront une réponse à la réduction des déchets radioactifs et à l'approvisionnement en uranium.

A plus long terme, la maîtrise de la fusion nucléaire ouvrira de nouvelles perspectives pour la réindustrialisation de notre pays même si les chinois et américains ont pris de l'avance pendant notre désintérêt pour cette énergie.